

Une configuration inédite des crédits et des dépôts à vue des sociétés non financières

En 2021, le relâchement des contraintes sanitaires et le report des remboursements des prêts garantis par l'État engendrent des situations de trésorerie confortables pour les chefs d'entreprises de la région Centre-Val de Loire. Le taux de défaillance d'entreprises reste faible tout au long de l'année et l'endettement des petites et moyennes entreprises à court terme diminue de 3,6 %. Il en résulte un endettement bancaire net faible, en raison du maintien en trésorerie d'une partie significative de l'endettement contracté durant la crise sanitaire.

Un important soutien financier accordé aux entreprises

En 2020, face à la pandémie, les autorités gouvernementales publiques et les banques centrales ont pris en charge une partie des coûts des entreprises, notamment salariaux (activité partielle, exonérations de charges fiscales et sociales) et différentes mesures visant spécifiquement leurs flux financiers (reports de charges, prêt garanti par l'État, taux d'intérêt bas, liquidité des banques). Ainsi les chiffres d'affaires ont été préservés et la dégradation des trésoreries des entreprises a été limitée dans le temps, de façon très nette dans l'industrie et plus progressivement dans les services, en raison du fort impact de la crise sanitaire sur les services de proximité. En 2021, les situations de trésorerie apparaissent confortables ► **figure 1**, notamment en raison du desserrement des contraintes sanitaires et du choix de nombreuses entreprises de différer le remboursement des prêts garantis par l'État.

Un taux de défaillance des entreprises faible et un endettement en baisse

Ce soutien massif a montré son efficacité avec un taux de défaillance d'entreprises demeuré faible tout au long de l'année. Néanmoins, ces mesures ont aussi conduit à une forte progression des financements bancaires aux sociétés non financières (SNF) ► **figure 2**. En glissement annuel, les financements bancaires augmentent de 4,3 % en région Centre-Val de Loire contre une moyenne nationale de + 1,8 %.

L'endettement des petites et moyennes entreprises (PME) à court terme, qui avait très

largement contribué en 2020 à la croissance de l'endettement des sociétés non financières (hausse de près de 20 % par rapport à 2019) diminue de 3,6 % en 2021 ► **figure 3**.

Alors qu'en 2020 l'endettement se concentrait essentiellement sur le court terme, ce n'est plus le cas en 2021, avec une réorientation du crédit bancaire vers des maturités plus longues, ce qui est cohérent avec le rattrapage des investissements constatés en 2021 ► **figure 4**. Par ailleurs, si l'on considère que les caractéristiques et les modalités de remboursement des prêts garantis par l'État (PGE) les apparentent à certains égards à des crédits de moyen terme, la durée des crédits accordés aux sociétés non financières s'est in fine allongée.

Depuis le début de la crise, en termes sectoriels, l'évolution des encours bancaires occulte des différences importantes au sein du secteur marchand : les secteurs de l'information-communication et de l'hébergement-restauration enregistrent les plus fortes hausses et dans une moindre mesure le secteur de la construction ► **figure 5**.

En conclusion, sur l'ensemble de l'année 2021, les flux d'endettement et de trésorerie des sociétés non financières tendent à se normaliser après leurs montants exceptionnels de 2020. Les dispositifs de soutien à la trésorerie des entreprises en 2020 s'étaient en effet traduits par une configuration relativement inhabituelle des dépôts et crédits, où l'endettement bancaire des SNF (mesuré par les crédits bancaires accordés) et les dépôts à vue (principale composante de la trésorerie des entreprises) ont augmenté en parallèle. En dépit d'un accroissement significatif des crédits

bancaires sous la forme des PGE, l'endettement net des sociétés non financières, une fois les dépôts à vue déduits des crédits bancaires, a augmenté avant de se stabiliser en 2021 ► **figure 6**. Même si les premiers remboursements de PGE sont intervenus dès le second semestre 2020, une majorité d'entreprises, en particulier les PME, ont conservé une partie non négligeable de leurs emprunts sous forme de liquidités. Dans un contexte géopolitique incertain, il est encore trop tôt pour savoir si en 2022 se confirmeront la modération des flux de trésorerie observée au deuxième semestre 2021 et la réorientation du crédit bancaire vers le financement des investissements. ●

Pierre-Marie Fremann (Banque de France)

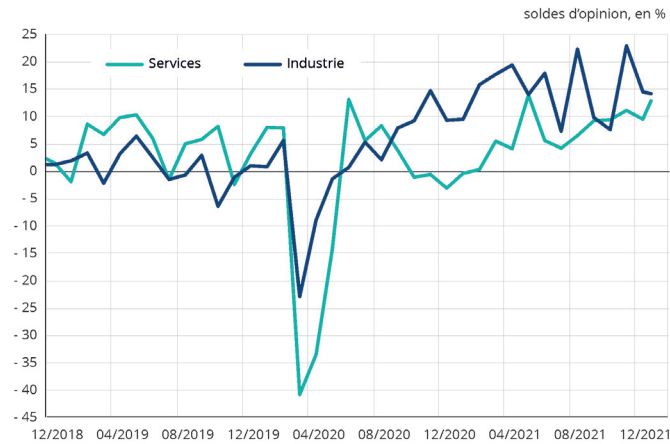
Méthodologie :

Précision méthodologique sur le champ des statistiques mensuelles des dépôts et crédits : les données sont établies à partir de la centralisation des déclarations mensuelles par les banques adhérentes à la Fédération bancaire française des financements et dépôts des sociétés non financières implantées en région Centre-Val de Loire. Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

► Pour en savoir plus

- Banque de France : Crédits dans les régions françaises – Décembre 2021.
- Banque de France : Accès des entreprises au crédit – Quatrième trimestre 2021.

► 1. Soldes d'opinion des chefs d'entreprise sur leur situation de trésorerie

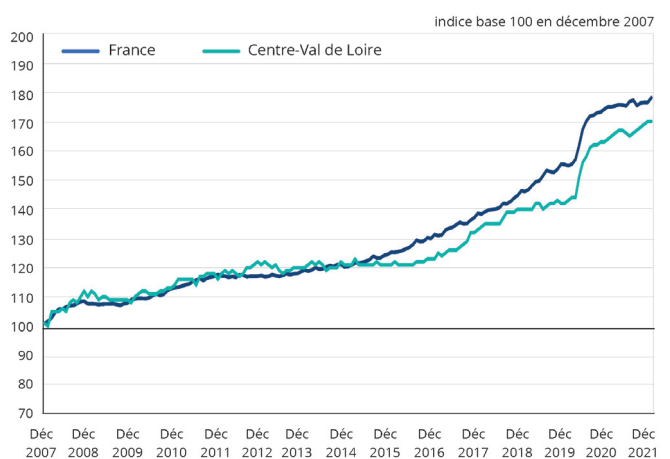


Note : solde d'opinion des entrepreneurs interrogés, défini comme la différence entre la proportion des répondants ayant constaté une amélioration de leur situation de trésorerie et ceux ayant observé une détérioration.

Champ : entreprises de la région Centre-Val de Loire interrogées par la banque de France dans le cadre de l'enquête mensuelle de conjoncture.

Source : Banque de France - Enquête mensuelle auprès des établissements de crédit.

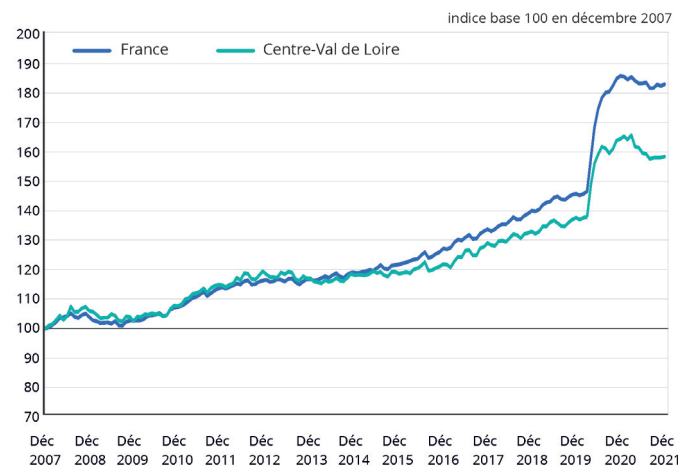
► 2. Financement bancaire des entreprises non financières



Champ : toutes entreprises confondues, hors activités financières et administrations publiques, de la région Centre-Val de Loire.

Source : Banque de France - Enquête mensuelle auprès des établissements de crédit

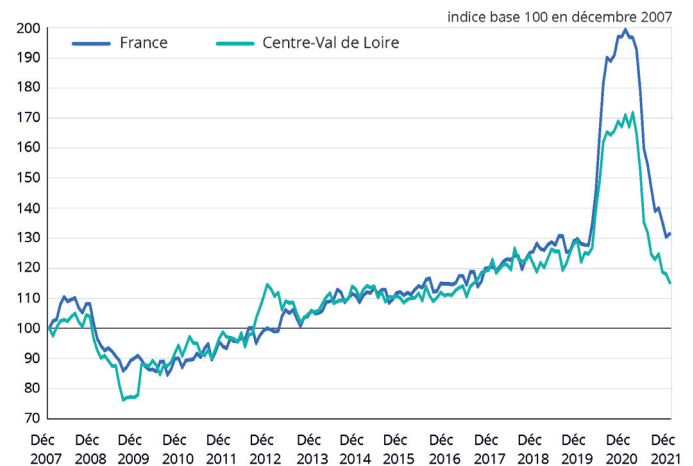
► 3. Crédits mobilisés et mobilisables dans les PME hors micro-entreprises



Champ : toutes les PME hors micro-entreprises de la région Centre-Val de Loire.

Source : Banque de France - Enquête mensuelle auprès des établissements de crédit

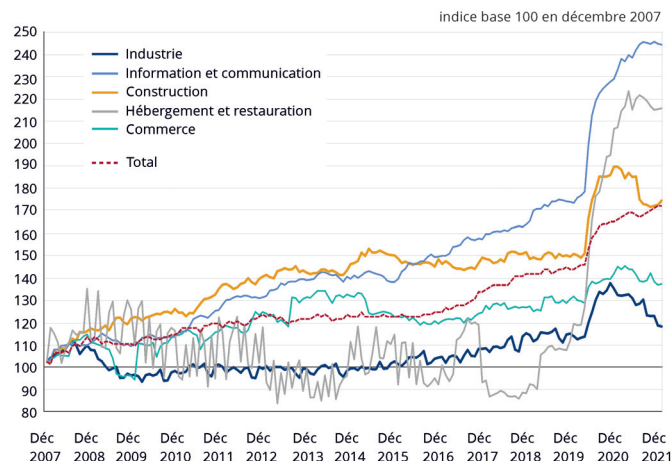
► 4. Crédits à court des entreprises non financières



Champ : toutes entreprises confondues, hors activités financières et administrations publiques, de la région Centre-Val de Loire.

Source : Banque de France - Enquête mensuelle auprès des établissements de crédit

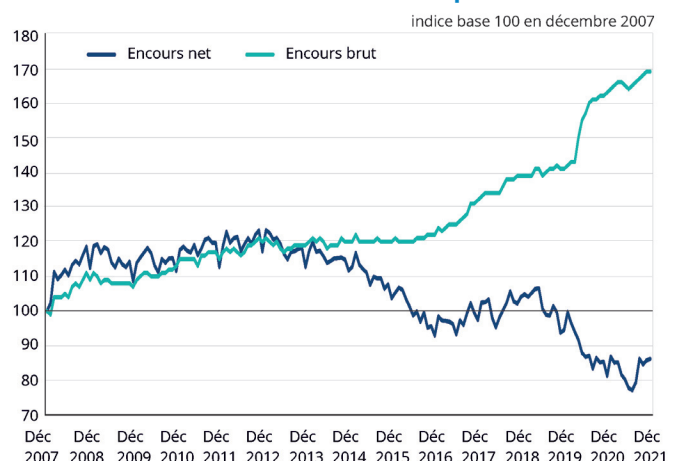
► 5. Financement bancaire des entreprises non financières par secteur d'activité



Champ : toutes entreprises confondues, hors activités financières et administrations publiques, de la région Centre-Val de Loire.

Source : Banque de France - Enquête mensuelle auprès des établissements de crédit

► 6. Solde des crédits accordés aux sociétés non financières et de leurs encours de dépôts à vue



Champ : toutes entreprises confondues, hors activités financières et administrations publiques, de la région Centre-Val de Loire.

Source : Banque de France - Enquête mensuelle auprès des établissements de crédit